

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Du Vendredi 28 avril 2017**

Président : Monsieur VANRYSEL Jean-Marie

Tous les membres en exercice étaient présents, à l'exception de Monsieur RICHOMME Vincent qui donne pouvoir à Monsieur RICHOMME Etienne, Monsieur DELCAMPE Guy et Madame DUTRONQUAY Nathalie.

Avant l'ouverture de la séance, Monsieur ANCEAU, du Cabinet d'architecte ADS présente les travaux qui vont avoir lieu sur la Mairie et les Salles Associatives.

A été élu Secrétaire de séance : Monsieur DESINDE Gilles

La séance est ouverte.

Le procès-verbal de la dernière séance et de l'avant dernière séance sont approuvés.

**MARCHE TRAVAUX ACCESSIBILITE MAIRIE ET SALLES**

**Pour : 9**

**Abstention : 2 (Messieurs MARCELLOT Claude et DESINDE Gilles)**

Le Conseil Municipal,

Vu l'appel d'offres lancé pour la réalisation des travaux d'aménagement Accessibilité Mairie et Mise aux normes des salles Associatives,

Vu la réunion de la Commission d'Appel d'offres en date du 24 avril 2017,

Vu la proposition de la Commission,

Vu le rapport d'analyse ci-joint en annexe,

***DECIDE***

**D'entériner** la décision de la Commission d'Appel d'offres et de retenir les entreprises comme suit :

- Lot n° 1 :	SARL DA ROSA	49 989,25 €
- Lot n° 2 :	CHAMPAGNE METALLERIE	26 723,10 €
- Lot n° 3 :	AMANCIO	30 318, 25 €
- Lot n° 4 :	SMBI	19 781,20 €
- Lot n° 5 :	OLM	3 015,26 €
- Lot n° 6 :	BROGGI	9 705,75 €
- Lot n° 7 :	EGBI CHRETIEN	14 000,70 €
- Lot n° 8 :	DENIS	17 832,58 €

**TOTAL HT**

**171 366,09 €**

**D'autoriser** le Maire à signer toutes pièces relatives à ce marché.

## REGIME INDEMNITAIRE

M le Maire expose que le nouveau régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) mis en place pour la fonction publique de l'Etat est transposable à la fonction publique territoriale et comporte :

- une indemnité liée aux fonctions, aux sujétions et à l'expertise (IFSE) ;
- un complément indemnitaire tenant compte de l'engagement professionnel et de la manière de servir (CIA).

Le RIFSEEP se substitue aux primes ou indemnités versées antérieurement, hormis celles pour lesquelles un maintien est explicitement prévu.

### Montants de référence :

Il est proposé que les montants de référence pour les cadres d'emplois visés plus haut soient fixés à :

Cadres d'emplois	Groupe	Montant de base	
		IFSE	CIA
Cadre d'emplois 1	Groupe 1		
	Groupe 2	1478	150
	Groupe 3		
Cadre d'emplois 2	Groupe 1		
	Groupe 2	1204	133
	Groupe 3		

Les montants de base sont établis pour un agent exerçant à temps complet. Ils sont réduits au prorata de la durée effective du travail pour les agents exerçant à temps partiel ou occupés sur un emploi à temps non complet. Ces montants évolueront au même rythme et selon les mêmes conditions que les montants arrêtés pour les corps ou services de l'Etat.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve la mise en place du RIFSEEP.

## CARTE COMMUNALE

Monsieur le Maire expose le fait qu'un document d'urbanisme devient indispensable sur la Commune de Clesles.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal, décide d'autoriser le Maire à lancer la procédure et à signer toute pièce relative au dossier.

## AFFAIRES DIVERSES

### ONF

Le Maire informe les membres que l'ONF a étudié les parcelles de la Commune et a estimé à 15 Ha les bois de Clesles.

Il convient maintenant de signer la convention avec cet organisme.

Les membres sont d'accord sous réserve que la Commune garde le droit de décision sur toutes les actions à mener dans ces bois.

Cyril GAVAND s'abstient sur le sujet.

### Sécurisation Brocante et fête patronale

Monsieur le Maire informe les membres de la circulaire préfectorale du 09 mars 2017 précisant les mesures de sécurité renforcée dans le cadre du plan Vigipirate.

De ce fait, la brocante sera déplacée aux abords du stade pour réduire les contraintes.

Il faudra penser à sécuriser les abords de la fête patronale en août.

### Tour de table.

Monsieur DESINDE Gilles demande à ce que les numéros de tél des Maires et Adjointes apparaissent sur les affiches lors des congés du secrétariat et placés devant la porte de la Mairie.

Madame LACOUR karine demande si le chemin de la Ligne du Midi va être refait : pas pour l'instant.

Monsieur MARCELLOT Claude demande à ce que l'on entretienne les bois de la Commune : broyage.

La séance est levée à 22h00.

Le Secrétaire de Séance

Le Maire



*[Handwritten signature]*